



DISPOSITION D'EXECUTION DE LA FINALE MATCH 3 POSITIONS CARABINE 50 M

1. Base

Règlement SVTS R009 Edition 2014 vers.01.

2. Date, Lieu

Samedi 22 juin 2019, stand de St-Légier

3. Inscriptions

jusqu'au vendredi 7 juin 2019 **dernier délai** auprès de la responsable, par mail ou par téléphone

4. Horaires

07h30	Ouverture du stand
08h30-08h45	Début de la Préparation
08h45-09h00	Essais Elite & Juniors genou
09h00-10h45	20x genou/essais & 20x couché / Essais & 20x debout
11h15	Résultats

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon le nombre de participants de chaque catégorie.

Le programme définitif sera communiqué une semaine avant la finale.

5. Droit de participation

4.1 Tous les tireurs licenciés peuvent s'inscrire sans qualification préalable.

4.2 La finance de participation sera facturée aux tireurs qui se sont inscrits et qui ne seraient pas excusés au minimum jusqu'au mercredi avant la finale.

6. Catégories

Catégorie Elite	Année naissance 1998 et plus vieux
Catégorie Juniors	Année naissance 1999 et plus jeune

7. Programme de tir

Distance	50 mètres
Visuel	Cible à 10 points
Match	3 positions 60 coups (20 Gen – 20 Cou – 20 Deb) en 1h45

Valeur des coups : à l'unité
15 minutes de coups d'essais illimités avant la position à genou, puis coups d'essais illimités avant les autres positions compris dans le temps de tir.

8. Contrôle

Cibles électroniques : valeur affichée à l'écran



9. Classements

Le classement définitif, pour chaque catégorie, sera établi uniquement sur le résultat du match 3 positions.

10. Taxe de tir

Fr. 30.00 par participant (Fr. 15.00 pour les juniors)

11. Récompenses

Une médaille sera distribuée aux 3 premiers de chaque catégorie.

12. Adresse du responsable

Ryser Anne-Claude	Courriel	anne.ryser@bluewin.ch
Avenue de Bussy 53	Téléphone	021 905 44 69
1510 Moudon	Mobile	079 543 38 75

13. Dispositions finales

Ces dispositions d'exécution :

- Remplacent tous les documents antérieurs
- Ont été approuvées par la commission de tir carabine 50m le 11.03.2019
- Entrent immédiatement en vigueur.

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Yves FURER
Président Cantonal

Anne-Claude RYSER
Responsable Concours